

ÉDUCATION



MESSAGES CLÉS

- ▶ La Déclaration universelle des droits de l'homme établit que l'éducation est un droit de l'homme de base qui doit être gratuit et obligatoire «au moins dans les étapes élémentaires et fondamentales.» Les acteurs humanitaires responsables, y compris l'agence responsable de la gestion de camp, sont donc dans l'obligation de négocier l'accès aux écoles locales pour les élèves habitants dans le camp ou d'allouer de l'espace pour la construction d'écoles au sein du camp.
- ▶ L'agence responsable de la gestion de camp et le prestataire de services d'éducation doivent soutenir la mise en place et l'amélioration d'initiatives communautaires comme les associations de parents/ enseignants ou les comités d'éducation. Ces groupes doivent être inclus dans la planification, la programmation et l'estimation des besoins d'éducation dans le camp, ainsi qu'à la participation aux travaux d'entretien liés aux installations éducatives.
- ▶ Les locaux scolaires doivent être construits selon les standards internationaux ou locaux. Il est important d'assurer un accès sans danger aux écoles du camp. Les questions liées aux écoles qui ont besoin d'être considérées sont entre autre la distance à parcourir et l'accompagnement pour aller à l'école, des chemins dégagés et des installations sanitaires propres et sans danger dans les écoles et les centres de formation.
- ▶ Les écoles doivent faire leur possible pour employer du personnel qualifié recruté par un processus participatif et transparent. Les critères de sélection doivent refléter la diversité et l'équité. Cela peut limiter le risque d'abus sexuels dans les écoles et mettre les parents plus à l'aise pour envoyer leurs filles à l'école. Des formations et des cours de perfectionnement supplémentaires doivent être proposés à tous les enseignants, y compris une formation sur les questions de sexospécificité, d'hygiène et d'assainissement, des droits de l'homme et d'environnement.
- ▶ Le taux de non inscription ou d'abandon est souvent élevé dans les écoles des camps. La surveillance régulière du taux d'inscription, de présence, d'abandon, de redoublement, de réussite et d'obtention des diplômes est une tâche essentielle du prestataire de services d'éducation en coopération avec les acteurs clés du secteur éducatif. Les raisons de non inscription ou d'abandon de l'école doivent être trouvées et suivies de près pour assurer la qualité de l'éducation et éviter les problèmes de protection des enfants. Des mesures pour maximiser la présence à l'école doivent être mises en place.

INTRODUCTION

L'éducation est essentielle au développement des enfants et des jeunes car elle affecte leur quotidien, leurs relations sociales et leurs opportunités futures. L'accès à l'éducation est un droit fondamental pour chaque enfant. L'éducation est aussi primordiale pour la protection des enfants et des jeunes déplacés, et pour leur permettre de contribuer à la paix durable et au rétablissement de leur société à leur retour, relocalisation ou intégration.

Quand un conflit ou une catastrophe naturelle survient, l'une des conséquences est que les dommages faits aux infrastructures et services et/ou le besoin de fuir vers un endroit plus sûr interrompt l'éducation d'un enfant. Les écoles sont souvent détruites ou fermées à cause de l'insécurité. Même si une école est en état de fonctionner, de nombreuses familles touchées par la crise n'ont pas les ressources nécessaires à l'achat de livres ou pour payer les frais de scolarité. Le simple fait de marcher jusqu'à l'école peut mettre la vie d'un élève en danger dans certaines régions propices aux tensions, surtout si les combattants choisissent de cibler les écoles ou les infrastructures d'éducation.

! Selon le rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous 2008 publié par l'UNESCO, 37 % des 77 millions d'enfants d'âge scolaire qui ne vont pas à l'école vivent dans 35 pays fragilisés par un conflit, en conflit ou à la suite d'un conflit. Inclure l'éducation dans l'intervention humanitaire est donc essentiel pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de l'éducation pour tous (EPT).

Dans certaines situations de déplacement, la présence à l'école peut être un important outil de protection. Quand les enfants et les jeunes sont inscrits à l'école, ils peuvent être protégés

- D'un recrutement dans les forces armées
- De violence sexiste
- D'autres formes d'exploitation, y compris le travail des enfants et la prostitution

Conserver des registres des présences dans les écoles du camp peut aider à surveiller l'incidence de tels risques et permet un suivi périodique. Cependant, la présence à l'école peut mettre les élèves en plus grand danger de violence et d'abus par les enseignants ou d'autres élèves. De plus, les forces armées peuvent attaquer les écoles pour démoraliser la communauté et faciliter le recrutement des enfants soldats. Des efforts sont donc requis pour transformer les écoles en «environnements

d'apprentissage sûrs» et pour surveiller les incidents de protection qui pourraient se produire à l'école et sur le trajet pour aller et revenir de l'école. Les écoles du camp doivent aussi fournir un lieu qui permet de toucher différentes parties de la population du camp et proposer des instructions pour la vie quotidienne :

- La promotion de l'hygiène et l'importance de se laver les mains
- La connaissance du VIH/SIDA
- La conscience des mines antipersonnel
- Les droits de l'homme
- La tolérance et la résolution des conflits par la non-violence

Dans de nombreux camps, se rendre à l'école contribue à une amélioration significative du bien-être physique des élèves. Quand des programmes alimentaires scolaires spécifiques sont mis en place, ils complètent la ration alimentaire habituelle pour les enfants à un stade important de leur développement personnel. L'éducation d'urgence qui comprend une aide psychopédagogique et d'autres composants thérapeutiques peut aider à répondre aux besoins psychosociaux des enfants touchés et traumatisés par un conflit. La scolarité contribue ainsi à la santé mentale et physique.

Dans la plupart des cas, les enfants et les jeunes touchés par des conflits ou des catastrophes naturelles ont perdu certaines bases de leur éducation. Afin de minimiser cette perte et d'éviter que les élèves doivent redoubler ou repasser des examens, il est essentiel de proposer un accès à l'éducation dès que possible. Pour garantir qu'une éducation adéquate est proposée, l'agence responsable de la gestion de camp doit travailler avec :

- Les parents
- Les chefs de la communauté
- Les chefs de élèves et de la jeunesse
- Les enseignants
- Les ONG d'éducation ou le prestataire de services d'éducation
- L'UNHCR, le groupe sectoriel ou l'agence dirigeante
- L'UNICEF
- Le ministère de l'Éducation et/ou les autorités locales

Il convient parfois d'établir une année scolaire selon le calendrier scolaire approprié, d'organiser des classes de rattrapage pendant les vacances ou si nécessaire de réserver une période académique comme période de rattrapage.

►► *Pour plus d'informations concernant les standards et indicateurs dans l'éducation, consultez les standards minimaux pour l'éducation en situation d'urgence de l'INEE dans la section Outils.*

QUESTIONS CLÉS

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Généralement dans les camps, un prestataire de services d'éducation ou les autorités d'éducation locales seront responsables de la scolarité et des services d'éducation. Bien que l'agence responsable de la gestion de camp ne soit généralement pas responsable de la construction, de l'agrandissement ou de la gestion des infrastructures scolaires, elle joue toujours un rôle important dans la mobilisation de la communauté et dans le plaidoyer en faveur de l'inscription scolaire. L'agence responsable de la gestion de camp a la responsabilité principale de tenir les prestataires de services d'éducation responsables si les services d'éducation ne sont pas conformes aux standards internationaux. Le prestataire de services d'éducation n'assumera normalement pas la responsabilité principale de la mise en place des relations et de l'officialisation des accords avec les autorités locales et les ministères ou institutions d'éducation. Cependant, il peut être utile que l'agence responsable de la gestion de camp soutienne ces actions en plaidant auprès des autorités locales sur les questions d'éducation.

Dans certaines situations, l'engagement de l'agence responsable de la gestion de camp peut devenir nécessaire quand les autorités locales :

- Sont réticentes à admettre les enfants déplacés dans le système scolaire local
- Demandent une documentation spécifique sur l'éducation précédente
- Facturent des frais d'inscription et/ou de scolarité élevés
- Ne soutiennent pas la construction d'écoles au sein du camp

Ces questions se posent souvent quand un gouvernement ne peut déjà pas proposer une éducation adéquate à sa propre population.

Avant l'arrivée d'acteurs extérieurs, les communautés de déplacés peuvent déjà avoir organisé des activités éducatives qui peuvent être reprises si elles conviennent. Il est important que l'agence responsable de la gestion de camp et le prestataire de services d'éducation aident et encouragent de telles initiatives et participation communautaires.

Les agences de l'ONU (comme l'UNICEF et l'UNHCR) et le ministère de l'Éducation local joueront probablement un rôle important en fournissant un soutien technique à un prestataire de services d'éducation. Parmi les premières aides qu'ils fournissent se trouvent : une estimation des premiers besoins, des conseils, une aide pour les infrastructures et fournitures scolaires, la création et l'adaptation de l'enseignement, l'identification et la formation des enseignants, la couverture des frais récurrents des salaires des enseignants et la garantie de l'obtention d'un diplôme et d'une accréditation.

! Dans les situations d'urgence, l'UNICEF distribue souvent des trousseaux éducatifs appelés « l'école en boîte » qui comprennent des tentes et du matériel éducatif et récréatif. Ces trousseaux peuvent être demandés par l'agence responsable de la gestion de camp ou le prestataire de services d'éducation.

ENVIRONNEMENT SCOLAIRE

Quand la population déplacée parle la même langue que la communauté d'accueil, les enfants du camp doivent être admis dans les écoles et les systèmes éducatifs locaux afin d'éviter la ségrégation. Si les écoles sont surpeuplées, il peut être nécessaire pour les écoles de proposer plusieurs classes par jour et d'agrandir les établissements avec des salles de classe temporaires.

Dans de nombreuses situations, en particulier celles où les réfugiés ne parlent pas la même langue et n'ont pas le même enseignement que la communauté d'accueil, l'option alternative est de mettre en place des écoles dans les camps ou dans les établissements scolaires locaux en dehors des heures de cours habituelles. L'agence responsable de la gestion de camp, conjointement avec le prestataire de services d'éducation, doit identifier un espace dans le camp pour construire des infrastructures scolaires et de formation. Cet espace doit être situé au centre du camp pour proposer un accès à tous les enfants - y compris à ceux ayant une mobilité réduite et/ou avec un handicap - et pour minimiser les risques sécuritaires.

! L'UNHCR recommande une école pour environ 5 000 personnes et un rapport de 40 élèves par enseignant maximum.

Des installations supplémentaires sur le complexe scolaire doivent comprendre :

- Un accès séparé pour l'eau potable
- Des zones de traitement des déchets
- Des installations pour se laver les mains
- Des latrines séparées pour les garçons, les filles et les enseignants

La construction d'une cour de récréation, d'une cuisine et des centres d'alimentation ou d'une barrière ne font peut-être pas partie des priorités de construction mais elles doivent être planifiées et construites dès que possible.

►► Pour plus d'informations concernant les installations récréatives, consultez «Aires de jeu» dans la section Outils.

! Les locaux scolaires doivent être marqués ou équipés d'une barrière. Les latrines et les installations d'eau ne doivent pas être utilisées par d'autres personnes que les élèves et les enseignants. Un manque d'installations sanitaires et de mesures de sécurité dans les écoles peut pousser les enfants à abandonner l'école, en particulier les filles.

Matériel et normes locales

Les gouvernements ont souvent des consignes complexes pour la construction des écoles et les fournitures scolaires. Si possible, la conservation des installations scolaires du camp à un niveau d'égalité avec les écoles des zones aidées par le gouvernement amoindrira les tensions avec la communauté d'accueil et les installations scolaires seront plus faciles à entretenir.

Il est recommandé d'utiliser des matériaux de construction ou de s'approvisionner en meubles disponibles localement. Lors de l'achat de matériaux locaux, les questions environnementales doivent être prises en compte. Les mises en place de camps plus grands ont généralement un impact négatif sur la densité des arbres dans la région.

ASPECTS INTERSECTORIELS DANS LES PROGRAMMES D'ÉDUCATION

Des liens intersectoriels existent aussi dans le secteur éducatif. Dans son rôle de soutien au prestataire de services d'éducation, l'agence responsable de la gestion de camp doit avoir conscience de certaines consignes et des aspects liés aux autres secteurs particulièrement utiles lors du suivi de l'efficacité et de la qualité globale des programmes d'enseignement dans les camps. L'identification des individus ou des groupes d'enfants qui ne sont pas éduqués et pourquoi peut aider à construire des programmes sur mesure et à utiliser une plus grande coopération intersectorielle dans le camp. Les deux agences doivent prendre en compte :

La santé :

- Travailler avec le prestataire de services de santé ou le centre de santé/clinique local(e) pour fournir un traitement et des informations sanitaires aux enfants à l'école.
- Lancer des campagnes et des journées de vaccination à l'école pour garantir une couverture de vaccination maximale.
- Quand les services de santé ne peuvent pas être fournis à l'école, essayer de voir si les élèves et les enseignants peuvent bénéficier d'un traitement prioritaire dans les cliniques ou les centres de santé dans le camp pour qu'ils manquent l'école le moins possible.

- Cibler les programmes d'éducation sanitaire dans les écoles pour que les enfants en apprennent plus sur les modes de vie sains pendant leur croissance et leur développement.

La distribution de nourriture et d'articles domestiques :

- Mettre en place un moyen pour que les enseignants reçoivent leurs rations alimentaires après les heures de classe ou d'une façon qui n'interférera pas dans leurs responsabilités à l'école.
- Mettre en place des programmes alimentaires scolaires pour faire baisser le taux d'abandon de l'école et augmenter la participation des groupes défavorisés. Certaines recherches suggèrent que les programmes alimentaires scolaires persuadent les parents d'inscrire leurs filles à l'école alors qu'ils ne l'auraient pas fait sans programme alimentaire scolaire.

L'eau et l'assainissement :

- Construire des latrines et des installations d'eau, même dans les écoles d'urgence ou temporaires : les écoles semi permanentes doivent toujours disposer de latrines de bonne qualité.
- Encourager l'utilisation des latrines à l'école peut avoir un effet démonstratif surtout lors d'une collaboration avec des populations rurales.
- Incorporer de bonnes pratiques sanitaires et la mise en place de programmes d'éducation sur l'hygiène dans les écoles - en particulier le lavage des mains après l'utilisation des toilettes.
- Encourager de bonnes pratiques d'assainissement comme une bonne gestion des déchets et le nettoyage des parties communes et des salles de classe. Ces mesures ont aussi un impact important sur les enfants en leurs apprenant à conserver un environnement propre et rangé.

Institutions religieuses :

- Travailler avec les écoles religieuses et leurs plannings pour harmoniser les heures de classe afin que les écoles gouvernementales, les écoles du camp et les écoles religieuses ne soient pas en compétition. Il est important pour les parents et les élèves d'apprécier et de soutenir la disponibilité d'un programme scolaire religieux en plus d'un enseignement normalisé pour tous les élèves.

IMPLICATION DE LA COMMUNAUTÉ

La participation de la communauté au camp est essentielle dans tous les aspects de la planification du programme d'éducation. Les structures existantes de soutien aux communautés comme les associations parents/ enseignants, les comités d'éducation ou d'autres initiatives semblables peuvent contribuer de manière significative à :

- L'estimation des besoins
- La planification de l'enseignement
- Le soutien des ressources humaines et l'identification de enseignants qualifiés
- L'entretien et la construction des installations scolaires
- L'évaluation et le suivi des programmes

Souvent, les personnes déplacées parcourent de grandes distances pour que leurs enfants continuent leur scolarité. Même dans les situations d'urgence, les initiatives communautaires existent. Plus nombreux sont les groupes participant aux activités éducatives, plus nombreuses sont les personnes assumant la responsabilité de la planification, de l'entretien, du suivi et des soins. La mise en place d'un planning régulier permettra de distribuer les tâches plus équitablement entre les groupes et garantira qu'aucun dégât sur les biens personnels et le fonctionnement du programme ne sera reproché à aucun groupe.

Tout en coopérant avec le prestataire de services d'éducation, l'agence responsable de la gestion de camp peut être impliquée dans le suivi des programmes d'éducation dans le camp. Les surveillants doivent être recrutés parmi la population du camp et comprendre des hommes et des femmes de tout âge. Le suivi pour savoir si les enfants vulnérables reçoivent le traitement adéquat à l'école ou si la présence scolaire des filles est satisfaisante peut être sensible, et nécessite une formation appropriée aux techniques d'observation et d'entretien.

►► *Pour plus d'informations concernant le travail avec les communautés, consultez le chapitre 3.*

ENSEIGNEMENT

Un enseignement scolaire doit avoir une approche holistique du développement et de l'apprentissage et doit comprendre un apprentissage académique, une préparation à la vie active et de la culture, une approche psychosociale et des modules sportifs et environnementaux.

Proposer des programmes d'éducation pour les enfants selon l'enseignement de leur pays d'origine et dans leur langue (quand cela est approprié) est essentiel pour les enfants réfugiés et déplacés internes. Proposer une éducation appropriée peut être particulièrement difficile dans les situations de réfugiés et quand les enfants déplacés ne peuvent pas être intégrés au système scolaire local. Quand l'intégration au système scolaire local de la communauté d'accueil est impossible, les enfants réfugiés doivent recevoir un programme d'éducation au camp qui suit l'enseignement de leur pays d'origine afin de faciliter leur réintégration à leur retour. Cependant, une attention spéciale peut être donnée à l'enseignement de la communauté d'accueil si la situation de déplacement est particulièrement longue et que l'intégration locale est probablement la solution la plus durable pour les déplacés.

L'enseignement peut avoir besoin d'être adapté quand des cours de rattrapage et des programmes d'apprentissage accélérés sont utilisés pour compenser l'arrêt de l'éducation des déplacés. Bien souvent, le conflit ou le déplacement se traduit par la présence de nombreux élèves plus âgés qui n'ont pas été à l'école pendant de nombreuses années et qui ont besoin d'un soutien pour rattraper leurs camarades.

L'enseignement doit aussi être vérifié pour s'assurer qu'il incorpore autant que possible les questions de l'égalité des sexes, des besoins spéciaux, du soutien psychosocial et de l'éducation à la paix. Dans certaines situations, l'éducation a aidé à envenimer le conflit en soutenant les conceptions historiques exclusives mutuelles des groupes en conflit. Il est donc important de s'assurer que l'enseignement contribue à la cohésion sociale et ne la dégrade pas.

Des efforts particuliers peuvent aussi être nécessaires pour garantir la certification des examens, ce qui permet aux élèves déplacés de réintégrer leur système d'éducation ou le marché du travail de leur pays d'origine.

! L'analyse des lacunes dans les programmes d'éducation doit se baser sur les informations obtenues par l'observation, des visites aux ménages et aux écoles et par des entretiens avec les élèves, les parents et les enseignants.

AUTRES PROGRAMMES D'ÉDUCATION

Éducation de la jeunesse

Les programmes pour la jeunesse sont essentiels pour les jeunes et leurs communautés. Il est crucial de proposer aux jeunes un environnement d'apprentissage significatif avec une éducation formelle et informelle, un enseignement mathématique et une formation technique et professionnelle et ceci, pas uniquement dans les situations de déplacement. Bien que l'éducation primaire reste une priorité dans les programmes d'éducation du camp, une agence responsable de la gestion de camp devrait pro activement plaider en faveur de la mise en place d'installation d'éducation et de formation pour les jeunes de plus de douze ans comme :

- Des écoles d'enseignement secondaire
- Des centres d'éducation pour la jeunesse
- Des centres de formation technique et professionnelle
- Des clubs de sports et des groupes d'activité

! L'expérience montre que les adolescents et les jeunes sont sérieusement désavantagés dans les camps, ce qui conduit souvent à ce que leur potentiel soit gâché et que leur énergie soit canalisée dans des activités anti-sociales. Dans de nombreuses situations de conflit, les garçons adolescents inoccupés peuvent être attirés par l'armée alors que les filles inoccupées sont exposées à une menace accrue d'abus sexuels ou de mariage forcé.

►► *Pour plus d'informations concernant les comités de jeunesse, consultez le chapitre 11 sur les personnes ayant des besoins spécifiques.*

L'éducation des adultes

Souvent dans les camps, un certain pourcentage de la population adulte est analphabète. Les femmes ont peut-être été abandonnées par le système scolaire avant leur déplacement. L'agence responsable de la gestion du camp doit être consciente que l'éducation des adultes nécessite une approche différente de celle des enfants. Les programmes d'apprentissage pour adultes nécessitent des méthodologies et techniques différentes qui sont mieux gérées par des agences humanitaires spécialisées ou des institutions gouvernementales. Si des classes de lecture/écriture et calcul de base pour adultes sont mises en place, il est recommandé que les sujets enseignés comprennent :

- Les droits de l'homme
- L'hygiène et l'assainissement
- La conscience de la sexospécificité
- L'établissement de la paix
- La conscience de l'environnement

Du matériel scolaire pour la lecture/écriture et le calcul est disponible dans de nombreuses langues et de nombreux pays et on peut souvent les commander. Une attention particulière doit être donnée à l'heure de la journée proposée pour chaque classe afin de se conformer aux journées des femmes. Une aide de garderie peut encourager les femmes à participer aux cours.

Activités récréatives

Les aires de jeu et les autres installations pour la récréation doivent être construites dans les locaux scolaires pour garantir des espaces suffisants et sans danger pour les jeux. Les événements sportifs et les jeux sont aussi une bonne opportunité pour les enfants déplacés et ceux de la communauté d'accueil de se rencontrer et de faire des activités ensemble.

Garderie pour les jeunes enfants

Pour soutenir l'inscription et la présence scolaire des jeunes filles, il peut être utile de mettre en place une garderie dans ou près des locaux scolaires, ce qui permet à ces jeunes filles d'avoir plus de temps à consacrer à l'éducation - en particulier pour les adolescentes - qui autrement est consacré à s'occuper des frères et sœurs plus jeunes.

Comment les programmes d'éducation du camp peuvent aider la communauté d'accueil

Dans les camps bien gérés, le système d'éducation peut recevoir une aide et une attention plus grandes de la part des organisations humanitaires que l'aide reçue par le système scolaire de la communauté d'accueil de la part du gouvernement. Dans ces situations, le prestataire de services d'éducation, conjointement avec l'agence responsable de la gestion du camp, doit chercher à coopérer avec les écoles locales situées près du camp, et aider les enfants de la communauté d'accueil à profiter du programme d'éducation du camp. De bonnes approches pour créer des liens constructifs entre le système d'éducation du camp et le système d'éducation local sont:

- Inclure les enseignants locaux dans les sessions de formation du camp
- Créer des initiatives éducatives et récréatives conjointes pour les enfants/jeunes déplacés et appartenant à la communauté d'accueil en coopération avec l'administration éducative locale

ENSEIGNANTS

Identification et indemnisation

D'une manière générale, les enseignants doivent être recrutés dans la population déplacée. Des efforts particuliers doivent être faits pour recruter des femmes pour qu'elles représentent des modèles pour les jeunes filles et les encouragent à s'inscrire et à se rendre à l'école. La façon la plus simple d'identifier des enseignants qualifiés est pendant le processus d'enregistrement de la population du camp. D'autres identifications ou estimations peuvent être réalisées par des annonces officielles et des offres d'emploi. Bien qu'il ne soit souvent pas possible de le faire dans la première phase d'une situation d'urgence, il est recommandé d'évaluer les capacités des aspirants enseignants grâce à un test officiel avant qu'ils ne commencent le travail, même s'ils ont un diplôme.

Si aucun enseignant qualifié n'est disponible, les habitants du camp ayant le plus haut niveau d'éducation comme le niveau de la 9^{ème} ou 10^{ème} année (classe de 3^{ème} ou 2^{de}) doivent être identifiés pour les former comme enseignant. Conjointement avec le prestataire de services d'éducation et les autorités locales du gouvernement d'accueil, il faut aussi estimer si des enseignants en dehors du camp peuvent être intégrés dans le système d'éducation du camp.

! Au sein d'une communauté déplacée, les enseignants sont souvent les individus les plus instruits et peuvent donc être bien considérés et écoutés. Les organisations humanitaires travaillant dans le camp peuvent donc vouloir les employer pour des emplois dans d'autres secteurs ou dans l'administration. Quand les enseignants ne peuvent pas être payés avec un salaire régulier, ils doivent au moins recevoir une prime ou des articles domestiques pour rendre leur travail plus attractif. Sinon trop d'enseignants sont susceptibles de quitter le système d'éducation du camp pour d'autres emplois, ce qui aurait des conséquences graves sur la qualité et le fonctionnement du système d'éducation.

Lorsque cela est possible, les enseignants doivent être payés ou indemnisés pour leur travail. Non seulement leur contribution est essentielle au développement des enfants de la communauté déplacée, mais des efforts doivent être faits pour s'assurer qu'ils ne sont pas obligés de chercher un autre emploi payé. L'éducation dans les écoles primaires pour les enfants déplacés est un travail à temps complet dans des conditions de travail souvent difficiles et stressantes. L'indemnisation des enseignants pour le temps qu'ils ne peuvent pas passer à gagner un autre revenu ou à réaliser des activités domestiques est donc essentielle. Comment, quand et combien les enseignants doivent être indemnisés doit faire partie d'une approche coordonnée et intersectorielle concernant les paiements et indemnités.

►► *Pour plus d'informations, consultez le chapitre 3.*

Formation des enseignants

Dans de nombreux camps, il est difficile d'identifier un nombre suffisant de enseignants qualifiés, il peut donc être nécessaire d'inclure des bénévoles n'ayant pas de qualifications officielles. Même si les enseignants sont officiellement qualifiés, ils peuvent ne jamais avoir bénéficié d'une mise à jour des méthodologies d'enseignement ou de cours de perfectionnement sur les programmes scolaires. De plus, ils peuvent ne pas avoir bénéficié de cours de soutien ou de programmes d'apprentissage accéléré et donc ne pas être familier ou ne pas être à l'aise avec les modifications associées au programme scolaire pour s'adapter à la situation des enfants et jeunes déplacés. Certains enseignants peuvent aussi avoir besoin d'une formation sur l'enseignement aux élèves plus âgés et aux classes qui regroupent des élèves d'âges différents. Proposer une formation aux enseignants améliorera donc la qualité, les techniques d'éducation et la motivation des enseignants.

Afin de s'assurer que la consolidation des compétences a un impact à long terme

sur les communautés déplacées, même après leur retour, les connaissances et compétences doivent rester au sein de la population déplacée. Les agences responsables de l'éducation dans le camp doivent envisager la mise en place et la formation d'une équipe de enseignants qui peuvent former et soutenir les autres enseignants du camp. En plus de la motivation et des techniques éducatives, la formation des enseignants doit porter sur :

- Les questions de sexospécificité
- La prévention du VIH/SIDA
- Les questions environnementales
- Les messages clés de santé et d'hygiène
- La résolution des conflits
- Les droits de l'homme en général et les droits de l'enfant en particulier

Dans tous les cas, les enseignants et les enfants doivent mieux comprendre la façon dont un déplacement peut affecter les enfants. Les enseignants recrutés au sein de la population déplacée peuvent aussi souffrir d'un traumatisme psychologique et peuvent avoir besoin d'une attention et d'une aide spéciales. La formation des enseignants doit porter sur :

- Les effets psychosociaux négatifs du déplacement
- Le traumatisme psychologique
- Le syndrome du stress post-traumatique (SSPT)

►► *Pour plus d'informations concernant les enfants victimes de traumatismes psychologiques, consultez le nouveau guide de formation des enseignants à l'IRC psychosocial dans la section Outils - aussi disponible en arabe.*

Code de conduite

Les camps sont généralement des environnements stressants pour les personnes déplacées, y compris les enseignants et les autres membres du personnel scolaire. Un mauvais comportement et des abus de pouvoir peuvent se produire fréquemment. Comme pour les autres membres du personnel du camp, payés ou non, un code de conduite doit donc être mis en place pour tout le personnel impliqué dans l'éducation - qu'il s'agisse des directeurs d'école, des enseignants, des assistants scolaires, des autres membres du personnel de soutien, des administrateurs ou des surveillants.

Le code de conduite doit être rédigé en coopération étroite avec la communauté déplacée et les autorités locales, et être mis en place grâce à une formation ou une sensibilisation adéquate, afin que chaque personne impliquée comprenne les objectifs et les règles.

►► *Consultez le code de conduite des enseignants de l'INEE dans la section Outils de ce chapitre.*

ABUS ET EXPLOITATION SEXUELLE

L'inscription des enfants à l'école est un outil protecteur essentiel, en particulier pour les habitants des camps. Cependant, l'école peut aussi présenter un plus grand risque d'abus, en particulier pour les filles. Une agence responsable de la gestion de camp peut minimiser ce risque en :

- Encourageant l'emploi de enseignants et d'assistants scolaires femmes pour que les jeunes filles aient une personne de contact du même sexe à l'école
- Installant les écoles et les installations d'éducation dans des endroits où les enfants de tout le camp ont facilement accès
- Proposant des latrines et des installations pour se laver les mains séparées pour les garçons et les filles et en situant ces installations à une courte distance ou au sein des locaux scolaires
- Organisant un accompagnement pour les enfants qui doivent assister à des cours après la tombée de la nuit
- Évitant les salles de classe surpeuplées ; en regroupant les enfants dans les classes selon les standards locaux ou internationaux et en ne mélangeant pas les enfants de différents niveaux scolaires et âges dans une seule classe
- Surveillant la qualité de l'éducation, y compris les mécanismes d'intervention pour une protection contre les menaces potentielles envers les écoliers, grâce à des entretiens avec les enfants, les adolescents et les parents
- S'assurant que le comportement des enseignants et des autres membres du personnel d'éducation et leur respect du code de conduite sont étroitement surveillés
- Proposant aux enfants, jeunes, enseignants et parents une procédure de plaintes accessible et confidentielle et des mécanismes de suivi

LISTE DE VÉRIFICATION POUR UNE AGENCE RESPONSABLE DE LA GESTION DE CAMP

Opportunités et infrastructures d'éducation

- Les opportunités d'éducation de primaire, après le primaire et non officielles pour les enfants déplacés et réfugiés sont estimées.
- Des données de base sur les activités d'éducation sont collectées pour que l'agence responsable de la gestion de camp puisse déterminer :
 - Combien d'écoles (maternelles, primaires, secondaires) existent
 - Combien d'écoles sont soutenues par le gouvernement, les communautés religieuses et les ONG
 - L'âge et le sexe des enfants allant à l'école, par niveau et par type (maternelle, primaire, secondaire)
 - Le nombre d'élèves dans chaque école - garçons et filles
- La qualité et l'efficacité du système scolaire du camp sont souvent surveillées et évaluées.
- Des mesures pour améliorer la qualité et l'efficacité sont identifiées et mises en place.
- Les installations scolaires disponibles sont utiles à l'expérience et aux besoins des personnes déplacées/réfugiées.
- L'éducation est dispensée dans la langue maternelle et avec le même enseignement que ceux des jeunes élèves.
- La rapport élèves/ enseignant dans les écoles du camp correspond à des standards et indicateurs internationaux.
- Les locaux et bâtiments scolaires sont situés et construits selon les consignes et standards techniques internationaux.
- Des latrines et installations pour se laver les mains fonctionnelles sont disponibles dans les écoles.

Planification et estimation

- Un système de planification d'éducation est mis en place pour l'éducation de tous les enfants déplacés.

- Un système d'estimation de l'éducation est mis en place pour suivre le fonctionnement de l'éducation des enfants déplacés/réfugiés.

Diplômes

- Des diplômes sont disponibles pour valider les réussites académiques des enfants.

Commentaires et bien-être des enfants

- Les enfants ont l'opportunité de faire des commentaires sur leur système d'éducation et d'être écoutés.
- Des estimations avec des données sectorielles sur l'âge et le sexe sont réalisées sur :
 - Ce que les enfants envisagent pour leur avenir
 - Ce qu'ils font après les heures de cours
 - Ce qu'ils aiment faire de leur temps libre
 - Ce qu'ils aiment à l'école
 - Pourquoi ils manquent l'école parfois
 - Ce qu'ils pensent des qualités nécessaires à un bon enseignant
 - Ce qu'ils changeraient dans leur école s'ils le pouvaient
- Il existe un mécanisme de plaintes confidentielles et une procédure de suivi.
- La sécurité et la sûreté des enfants sont surveillées sur les chemins de et vers l'école et pendant l'école.
- L'enseignement possède une approche holistique des besoins de l'enfant; y compris sont bien-être et développement mental, émotionnel, social et physique.

Enseignants et comités

- Les enseignants bénéficient de formations et cours de perfectionnement.
- Les enseignants sont formés aux questions psychosociales qui peuvent avoir un impact sur l'éducation des enfants déplacés.
- Des régimes de rémunération pour les enseignants sont évalués et mis en place.
- Des comités d'éducation pour le camp sont établis et soutenus.

- Un code de conduite est conclu et signé par tous les acteurs impliqués dans le fonctionnement des écoles du camp.

Inscription à l'école

- La proportion d'enfants déplacés se rendant à l'école est estimée et connue par âge et par sexe.
- Les raisons de l'abandon scolaire des enfants ou de leur absentéisme sont estimées et mesurées.
- Des actions sont identifiées et mises en place pour augmenter la présence scolaire.

Participation de la communauté

- Les parents et la communauté de déplacés sont activement impliqués dans les programmes d'éducation et les comités d'éducation.

OUTILS

! Presque tous les outils, les publications et les autres documents indiqués sont disponibles dans le CD toolkit joint à tout classeur. Les liens Internet sont fournis pour les contenus téléchargeables.

- **Assessment of Teacher/Facilitator Availability and Capacity, including Selection (INEE).**

Ce document est tiré du Réseau inter-agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE), et donne des informations utiles pour la mise en place des programmes d'éducation. Il met l'accent sur l'identification des éducateurs (sélection et infrastructures qui peuvent être nécessaires pour les classes, enseignants et complexes scolaires). <http://www.ineesite.org/page.asp?pid=1128>

- **Educational Assessment Matrix.**

Outil essentiel pour mesurer et suivre : le rapport garçons/filles des élèves ; le rapport enseignants hommes/femme, qualifiés/non qualifiés ; l'eau et les installations sanitaires disponibles ; le nombre d'enfants n'allant pas à l'école parmi la population locale déplacée ; le statut des enseignants. Cette matrice peut être utilisée par l'agence responsable de la gestion de camp en coordination avec le prestataire de services d'éducation (lorsque cela est possible) pour suivre les changements dans les rapports et répondre aux questions de protection comme une inscription égalitaire.

- **INEE 2008: *Interactive Minimum Standards Toolkit.***

- **IRC, 2006. *Creating Healing Classrooms. Guide for Teachers and Teacher Educators.***

- **IRC, 2004. *The IRC's Psychosocial Teacher Training Guide.***

- **NRC/IRC *Psychosocial Approaches to Teaching.***

- **NRC Youth Education Pack – YEP.**

Concept de programme informel pour les jeunes ayant une scolarité faible.

- **School Site Assessment – a Checklist (INEE).**
Cette liste de vérification est tirée du Réseau inter agences pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et propose des informations utiles sur la mesure du site scolaire. Elle gère les aspects physiques de la construction des écoles, comme les abris et les sièges, les aspects de protection (accès/sortie/sûreté) et l'utilisation des matériaux et normes locales.
- **Proposed Distribution Formula (IRC, Sierra Leone).**
Elle indique le type proposé et la qualité d'écoles et les matériaux et installations qui y sont liées. Cette formule est utilisée en Sierra Leone par IRC et sera différente selon le contexte. Elle peut être utilisée comme outil de référence pour avoir des idées sur les matériaux et installations qui peuvent être utilisés en classe, par les enseignants et les complexes scolaires.
- **Malette pédagogique d'urgence de l'UNESCO.**
Aperçu rapide du programme pédagogique d'urgence de l'UNESCO.
- **UNICEF 2006: Education in Emergencies – A resource Toolkit.**

LECTURES ET RÉFÉRENCES

KACEM BENSALAH, 2002. *Guidelines for Education in Situations of Emergency and Crisis*, UNESCO.

Lyndsay Bird, 2005. "Getting education out of the box", *Revue des migrations forcées*.

Rüdiger Blumör, Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), 2005. *Basic Education for Refugees and Displaced Populations*.

Dana Burde, CICE, 2007. *Empower or Control? Education in Emergencies and Global Governance*.

Magali Chelpi-den Hamer, 2008 (à venir). *Educational Attainments of Liberian Refugees in Côte d'Ivoire (1992-2007): Reflections on certification, equivalence and relevance of informal schooling in a refugee situation*.

equivalence and relevance of informal schooling in a refugee situation.

Convention on the Rights of the Child.

Forced Migration Review, 2006. *Education and conflict: research, policy and practice.*

Inter-Agency Network for Education in Emergencies, 2004. *Minimum Standards for Education in Emergencies.*

Inter-Agency Standing Committee, *Global Education Cluster.*

Inter-Agency Standing Committee, Global Education Cluster, 2008. *Capacity Mapping for Emergency Education Preparedness and Response: Global Education Cluster.*

International Institute for Educational Planning (IIEP).

Inter-Agency Network for Education in Emergencies, *Good Practice Guide: Adult Education.*

Jane Lowicki, WCRWC, 1999. “Missing Out—Adolescents Affected by Armed Conflict Face Few Educational Opportunities and Increased Protection Risks”.

Patrice Manengere, 2008. *L'éducation dans les Camps des Réfugiés en République Unie de Tanzanie, Ministère de l'Éducation nationale, Burundi.*

Eldrid K Midttun and Toril Skjetne: “Youth Education Pack: an investment in the future”. Forced Migration Review.

Jean-Marie Rurankiriza, 2008. *Les Enjeux de la Certification des Apprentissages des Étudiants Réfugiés : Cas du Burundi.*

Katherine Reid, 2006. “Right to education in South Darfur”, *Forced Migration Review.*

Margaret Sinclair, IIEP, 2002. *Planning Education in and after Emergencies.*

Margaret Sinclair, 2005. “Building citizenship and life skills”, *Forced Migration Review.*

Marc Sommers, IIEP, 2004. *Co-ordinating Education during Emergencies and Reconstruction. Challenges and Responsibilities.*

The Universal Declaration of Human Rights.

Carl Triplehorn, Save the Children, 2001. *Education: Care & Protection of Children in Emergencies, A Field Guide.*

UNESCO. 2007. *Education for All by 2015: Will we make it? EFA Global Monitoring Report 2008.*

UNESCO, 2006 *Guidebook for Planning Education in Emergencies and Reconstruction.*

UNICEF, 2005. *Core Commitments for Children in Emergencies.*

UNHCR, 2003. *Education Field Guidelines.*

Rebecca Winthrop and Jackie Kirk. “Teacher development and student well-being.” *Forced Migration Review.*

Women’s Commission for Refugee Women and Children (WCRWC), 2004. *Global Survey on Education in Emergencies.*

Women’s Commission for Refugee Women and Children (WCRWC), 2005. “Don’t Forget Us!”: *The Education and Gender-Based Violence Protection Needs of Adolescent Girls from Darfur in Chad.*

Women’s Commission for Refugee Women and Children (WCRWC), 2006. *Right to Education during Displacement – a Resource for Organizations Working with Refugees and Internally Displaced Persons.*